

## Contrat d'engagement .

Ces conditions, générales sont soumises à applications des deux parties.

Elles lies, la S.A.S.U Julien Suel Coaching immatriculée à la chambre du commerce sous le numéro « 505 185 470 » ORCS CANNES et domiciliée à « MENTON» à Mme ou Mr ..... demeurant .....

Chaque partie aura pour devoir de respecter ses engagements, que nous citerons ci dessous et les mettre en pratiques.

Le règlement intérieur s'applique à tout les clients et ce pour la durée totale de leur suivi.

La S.A.SU Julien Suel Coaching, représentée par Mr SUEL Julien s'engage à :

- ❖ Débuter le coaching à réception du règlement et du contrat accepté et signé.
- ❖ Fournir la prestation choisit par le client au préalable sur le site internet « Julien Suel » prévu à cet effet.
- ❖ Répondre dans un délai de 24 h au bilan hebdomadaire, et aux autres questions que si celles- ci sont jugées pertinentes et utiles au suivi. Les changements de programmes alimentaires et entrainements seront communiquer, si BESOIN après appréciation de votre bilan. Il n'y a pas de nécessité de changer une diète qui fonctionne et apporte satisfaction en terme de résultats, pour le plaisir d'envoyer une diète par semaine.
- ❖ Au report du suivi en cas de blessures ou maladie sous réserve d'un certificat médical , les chèques seront encaissés comme entendu au début du suivi ,pendant la convalescence ,seul le coaching sera remis à réalisation ultérieure, après rétablissement .
- ❖ Fournir les informations nécessaires à l'atteinte de l'objectif défini au début du suivi.
- ❖ Vous accompagner du début à la fin dans les meilleures conditions, mais ne possède pas de qualification en tant que psychologue ou assistante sociale, il ne sera donc pas en mesure de passer des heures à répondre à vos messages liés à votre vie privée, ce n'est pas son rôle de préparateur.

Mme ou Mr .....s'engage à :

- ❖ Effectuer un bilan hebdomadaire, ou dans le délai défini sur la diète , comprenant les informations essentielles demandées dans le tableau « bilan », prévu à cet effet et transmis par Mr SUEL en début de suivi.

Un devoir à tenir en respect ou non de la diète et de l'entrainement et en toute sincérité.

- ❖ Faire ses propres recherches, Mr SUEL Julien n'étant pas payé pour effectuer une formation individuelle en terme de diététique et entrainement.
- ❖ A communiquer avec Mr SUEL par le biais de Messenger Facebook, en faisant preuve de bon sens et sans abus.

Mr SUEL Julien reste disponible 7/7 jours mais possède également une vie privée et se réserve le droit de ne pas répondre aux messages envoyés à des heures non convenables.

Il sera disponible dans le créneau horaire de 8h à 20 h, il est bien entendu que les compétiteurs pourront le joindre à toutes heures durant les dernières semaines précédents la compétition.

- ❖ Prendre contact et effectuer leur bilan de leur propre chef en toute autonomie dans les délais définis, sans attendre que Mr SUEL leur en face la demande.
- ❖ S'engage à la non-diffusion de leur programme, a but lucratif ou non. ces informations ne peuvent être utilisées qu'à des fins personnelles.

Chaque client dispose d'un programme diète et entrainement qui lui sont propre, il n'y a cependant pas d'aliments miracles, la base étant la même pour tout individu souhaitant une bonne hygiène de vie ou un résultat optimum.

### PAIEMENTS.

Les factures doivent être acquittées avant la livraison des programmes diètes et entrainements, sauf conditions particulières consenties entre Mr Suel Julien et le client.

Les prestations sont payables par sur le site internet [www.juliansuel.com](http://www.juliansuel.com) par le biais de Paypal ou par chèques à l'ordre de « Julien Suel Coaching » ainsi que par espèces. Les modalités de paiements étant indiquées sur le site.

Mme ou Mr ..... Reconnaît qu'en cas de non paiement, même partiel, de non respect des conditions générales évoquées au préalable, Mr SUEL se réserve le droit de résilier le contrat ou suspendre les prestations sans préavis, ni indemnités.

Aucun remboursement ne sera effectuer, **le coaching est non remboursable** et ceci peut importe la durée de l'engagement.

*Mr SUEL Julien, gérant de la société « Julien Suel Coaching » émet des appréciations et des conseils sous forme d'un programme personnalisé en accord avec la personne qui le consulte, il ne réalise aucun diagnostic, ni aucune prescription au sens médical du terme.*

*La société « Julien Suel Coaching », ainsi que Mr SUEL Julien, déclinent toutes responsabilités de dommages directs ou indirects pouvant survenir pendant la durée du coaching.*

*Mme ou Mr ..... Certifie sur l'honneur ne pas faire l'objet de contre-indication à la pratique du sport et est tenu de signaler à Mr SUEL Julien tout changement relatif à son état de santé ou à sa condition physique.*

Date :

Signature :

Avec la mention « Lu et approuvé »